

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

ANCIENNE ET MODERNE.

IMPRIMERIE DE J.-A. SLINGENEYER AÎNÉ.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE
FRANÇAISE
ANCIENNE ET MODERNE,

PAR D. NISARD.



Bruxelles,
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.
HAUMAN, CATTOIR ET COMP.

—
1837

HISTOIRE

À

DE LA

LITTÉRATURE

ANCIENNE ET MODERNE.

Napoléon disait de l'histoire de France qu'on la pouvait faire ou en cent volumes ou en deux : cent volumes si on voulait entrer dans les détails ; deux si on s'en tenait aux généralités. On en pourrait dire autant de l'histoire de la littérature française, quoique la proportion ne puisse être la même, le sujet étant beaucoup moins vaste. Vingt volumes, sinon cent, ne seraient pas trop pour une histoire détaillée, embrassant toutes les époques et tous les noms grands et petits, illustres ou obscurs, qui y seraient renfermés ; donnant les honneurs d'une biographie et d'une analyse spéciale à chaque écrivain, faisant la part de tout le monde, équitable jusqu'à la générosité, appré-

À

ciant les ouvrages, non d'après leur influence sur les contemporains et sur l'avenir, mais d'après leur valeur propre et le mérite relatif des auteurs; n'omettant aucune partie du domaine intellectuel de la France, et, depuis les premières origines de la langue jusqu'à ses dernières applications, donnant le droit de cité à tous dans son vaste sein, Panthéon pour quelques-uns, ossuaire pour le reste. Tout cela dépend du point de départ et du système. Une telle histoire pourrait être intéressante à une époque où il se trouverait un homme assez dévoué pour y consacrer sa vie, et un public assez curieux de sa littérature nationale pour lire vingt volumes sur ce sujet. Si vingt volumes ne devaient suffire qu'à peine à une histoire de ce genre, ce serait assez d'un volume pour une histoire générale, commençant où commence véritablement la littérature, se bornant aux grands noms, aux grandes influences, aux masses, à l'ensemble; laissant dans l'ombre ceux que naturellement, et sans surprise d'aucune sorte, les siècles ont recouvert, apparemment parce qu'ils n'avaient pas reçu vie pour se survivre; n'exhumant pas les morts, ne réhabilitant pas les condamnés, mais souscrivant aux arrêts de la postérité, sans insulte comme sans pitié pour ceux qu'elle a frappés. Une telle histoire, dans une main habile, pourrait être un chef-d'œuvre, et une création d'un bien autre ordre que les ou-